

Formations cliniques psychanalytiques

Les collèges cliniques

Enseignement de la clinique psychanalytique : Unités cliniques (présentation clinique avec discussion et élaboration clinique et théorique qui s'ensuit) ; Etudes de cas exposés par les participants et discutés collectivement ; Etudes de textes de Freud et Lacan ; Cours ou Séminaires de théorie psychanalytique sur les concepts, leur histoire et les problématiques qu'ils permettent d'aborder

- **Texte d'ouverture du Collège clinique de Paris, par Colette Soler**
- **Ouverture du Collège clinique de Paris, 28 novembre 1998 par Colette Soler**
- Ce Collège clinique est une nouveauté de cette rentrée 1998. Sa création répond à la situation inédite qui s'est créée à la Section clinique de Paris Saint-Denis, dans les suites de la Rencontre de Barcelone en juillet 1998 et en fonction des divisions apparues au sein de la communauté du Champ freudien. Cette situation a été présentée dans le document de création du Collège, je n'y reviens pas.
- J'indiquerai comment ce Collège se situe, politiquement et épistémiquement, par rapport à l'ancienne Section clinique.
- Nous n'en récusons pas le principe d'origine, même si cette Section clinique a cessé d'être à la hauteur de ses ambitions. Ce projet répond en effet à une nécessité dans la psychanalyse. Je vous fais remarquer d'abord que, de fait, très tôt, dans l'IPA, la distinction de la Société des analystes et de l'Institut où enseignent les didacticiens a été présente. Lacan lui-même, à côté de son École, a soutenu, puis renouvelé, en 1974, le Département de psychanalyse avant de créer, en 1976, la Section clinique.
- Le Collège clinique reste sur cette lancée et il en partage l'intention. Pourquoi ? Lacan a pu dire, lapidairement, qu'il s'agissait de stimuler son École. Considérons le statut politique et épistémique de l'association des psychanalystes.
- Sur le plan politique, le régime associatif qui regroupe des membres ayant chacun les mêmes droits, indépendamment de toute considération concernant les compétences quant au savoir et à la transmission, rend à peu près impossible qu'un enseignement méthodique s'instaure. J'appelle enseignement méthodique un enseignement qui vise à couvrir l'ensemble du champ des questions cliniques et doctrinales, et qui se propose d'y avancer dans une progression ordonnée et calculée.
- Sur le plan épistémique d'autre part, dès que l'on s'avance sous le signifiant de psychanalyse, le savoir supposé suffit. Il est même assez stupéfiant qu'il existe une profession, la nôtre, où il n'est jamais exigé de faire ses preuves en matière de savoir. Or, le maintien de la psychanalyse, aussi bien comme pratique que comme présence dans la culture, exige une certaine transmission d'un savoir articulé. Lequel ? Celui qui se dépose dans les textes, au gré des productions des analystes.
- Mais à cet égard tous les écrits de la doctrine ne se valent pas, bien sûr. Ceux de Freud se distinguent de façon unique, et ça n'a rien à voir avec la piété à l'égard du père, contrairement à ce que l'on serine. Lacan le savait bien, qui disait : la psychanalyse a « consistance des textes de Freud ». En effet, soustrayez-les, et la psychanalyse disparaît. L'œuvre de Freud est l'au-moins-une sans laquelle on ne saurait même pas ce qu'est le procédé dont l'analyse est solidaire. On peut ici se livrer à une petite expérience mentale d'épreuve par la soustraction. On voit que quels que soient leurs mérites, sans l'ego-psychology, sans Melanie Klein, sans le middle group, sans Winnicott, la psychanalyse serait certes appauvrie, mais pourrait demeurer. Et Lacan ? Lacan est allé beaucoup plus loin que Freud dans l'établissement du discours, mais il n'est pas l'inventeur du procédé et la psychanalyse tient au procédé mis au point par Freud. C'est pourquoi, je pense, que lui-même, qui ne se poussait pas du col, a pu dire à Caracas en 1980 : je suis freudien.
- Nous commençons donc à mettre à notre programme l'étude méthodique des textes qui orientent la pratique et à les faire vivre en les soumettant à l'épreuve des cas, où ils auront à démontrer leur opérativité et leur portée cliniques.
- J'en viens aux divergences et à ce qui nous distingue de la Section clinique d'aujourd'hui. Elles sont doubles : politiques et épistémiques, elles aussi.

Politiquement, l'ensemble de l'Institut du Champ freudien est dirigé par une personne et par une seule. Ce système, nous l'avons d'abord accepté, au nom de ceci que le signifiant maître est nécessaire, et qu'il faut une direction. L'expérience de la crise a donné tort à notre confiance, et a fait la preuve que ce système de direction par un seul est ouvert aux abus.

- Notre option alternative ne sera pas l'absence de direction, mais une direction collégiale par l'ensemble des enseignants. C'est une direction qui s'accorde sur deux options précises : le décloisonnement des enseignements, en vue d'instaurer des circulations entre les Unités et les divers Collèges, et l'intégration progressive de nouveaux enseignants à mesure que la formation progressera.
- Sur le plan épistémique, un phénomène nouveau est apparu dans la Section clinique : l'extension du pouvoir de direction sur les thèses à enseigner elles-mêmes. C'est autre chose de choisir les thèmes de l'année, le plan d'ensemble et les enseignants eux-mêmes et de choisir les thèses à soutenir. Or c'est ce que l'on a vu s'avancer depuis trois ans et qui a culminé à ladite Convention d'Antibes, au profit d'une thèse sur la psychose qui est aux antipodes aussi bien des thèses de Lacan, que de celles que nous avons soutenues depuis vingt ans. Là où Lacan vise une clinique de la certitude, on prône désormais la clinique floue du plus ou moins assuré.

Politiquement, cette thèse est un clin d'œil à l'IPA évident. Épistémiquement, elle mérite d'être examinée. Ne tranchons pas a priori, mais elle ne saurait être un mot d'ordre, avancé sans que la communauté en débâte pour en tester la validité. La direction peut à la rigueur être une, le savoir ne peut fluctuer au gré des décisions d'un seul, aucun diktat ne vaut pour lui. On a vu dans le siècle des épisodes où le S1 prétendait légiférer dans le champ des savoirs. On en connaît le résultat : désastreux pour le savoir et d'avance condamné par l'histoire.

- Que prétendons-nous substituer à cette direction du S2 par la S1 ? Une direction collégiale du savoir ne vaudrait pas mieux que la direction d'un seul. Le savoir dans notre champ ne se dirige pas. Il s'acquiert, il s'élabore et à la pointe, il s'invente et... se met à l'épreuve. Mais un débat contradictoire est possible, qui s'est poursuivi d'ailleurs dans l'histoire de la psychanalyse, en dépit des luttes institutionnelles. Les avatars politiques ne l'ont ni empêché, ni éclipsé à terme. Voyez par exemple l'option de Melanie Klein quant à la psychose : elle reste inscrite comme une des options possibles, offerte à l'examen et à la critique.

Telle sera donc notre option : débat pluraliste.

Coordonnées des Collèges Cliniques et des Espaces rattachés

Créés en 1998, les Collèges cliniques du Champ lacanien font partie des Formations cliniques du Champ lacanien. Celles-ci se donnent pour objectif de développer des structures propres à l'étude méthodique de la psychanalyse et à sa diffusion. Les Collèges cliniques sont des structures d'enseignement de la clinique psychanalytique. En France, ils sont actuellement au nombre de cinq, avec parfois des Espaces cliniques rattachés.

Enseignements des Collèges cliniques et Espaces cliniques

Présentation des Collèges cliniques

Comme leur nom l'indique, les *Collèges cliniques* forment des ensembles collégiaux animés par des enseignants qui se sont proposés de renouer avec les principes sur lesquels Jacques Lacan avait fondé la Section clinique de Paris VIII en 1976, à savoir : « indiquer une direction à ceux qui se consacrent à la clinique psychanalytique », et interroger le psychanalyste, « le presser de déclarer ses raisons ». La Section clinique de Vincennes avait pour Lacan cette fonction de mettre les analystes à la question de la clinique. Il y allait - et il y va encore - de la transmission du savoir, dans la mesure où la pratique de la psychanalyse n'est pas soumise à une évaluation professionnelle de type « contrôle continu des connaissances », car les psychanalystes n'exposent leur orientation clinique et leurs appuis doctrinaux qu'à l'occasion d'exposés ou d'articles, et encore, à condition qu'ils veuillent bien s'y prêter.

Il s'agit en fait d'un dispositif où la circulation du savoir et son élaboration ne sont pas celles qui sont en jeu dans la cure analytique, mais où l'enseignant est sujet : « Je ne peux être enseigné qu'à la mesure de mon savoir, et enseignant, il y a belle lurette que chacun sait que c'est pour m'instruire. » (Lacan, 1970)

Les Collèges cliniques s'adressent donc à ceux qui, quel que soit le cadre de leur pratique clinique, veulent se

donner les outils épistémiques susceptibles de les orienter dans la clinique. Cela vaut aussi bien pour les enseignants du Collège qui ont à « déclarer leurs raisons » que pour ceux que nous nommons participants, qui non seulement reçoivent un enseignement mais peuvent produire un travail qui sera pris en compte par le Collège.

- ▶ Les enseignements sont répartis selon plusieurs axes :
- ▶ des Unités cliniques, qui comprennent une présentation clinique, sa discussion et l'élaboration clinique et théorique qui s'ensuit,
- ▶ des Études de cas exposés par les participants et discutés collectivement,
- ▶ des Études de textes de Freud et de Lacan,
- ▶ des cours ou séminaires de théorie psychanalytique sur les concepts, leur histoire et les problématiques qu'ils permettent d'aborder.

Chaque année universitaire voit la mise au travail d'un thème commun à l'ensemble des Collèges cliniques. Son élaboration est exposée à l'occasion de journées d'études et élargie au niveau national lors d'une rencontre commune aux Collèges cliniques de France.

Pour l'année 2009-2010, le thème retenu est : : « *La répétition à l'épreuve du transfert* »

Créés en 1998, les Collèges cliniques du Champ lacanien, au nombre de six actuellement, font partie des Formations cliniques du Champ lacanien qui se donnent pour objectif de développer des structures propres à l'étude méthodique de la psychanalyse, et à sa diffusion. Cet ensemble se rattache aux Forums du Champ lacanien et à l'École de Psychanalyse des Forums du Champ lacanien, lesquels sont associés à d'autres forums à l'étranger pour former l'Internationale des Forums et de l'École de Psychanalyse des Forums du Champ lacanien (IF-EPFCL).

Certains Collèges proposent également, en plus des enseignements annuels, des stages, c'est-à-dire des sessions de deux ou trois jours d'études groupés, qui permettent d'aborder de façon resserrée une problématique clinique précise grâce à des exposés et des discussions avec les enseignants du Collège et des intervenants qui lui sont rattachés.